

ANNEXE 5 : Calcul prévisionnel de la DCO

DREAL des Pays de la Loire

RNN de la casse de la Belle Henriette (Vendée)

Superficie : 337ha

Dotation courante type avant éventuelle modulation : 83 000 euros incluant 1,5 ETPT (dont 1 C ; 0,5 GT ; 0 SC)

I - CALCUL ET JUSTIFICATION DE LA MODULATION EN MOYENS HUMAINS

MOYENS	CRITERES POSSIBLES DE MODULATION	SITUATION(S) JUSTIFIANT UNE MODULATION (à cocher)	OBSERVATIONS / JUSTIFICATION DE LA MODULATION	DOMAINE(S) D'ACTIVITE PRIORITAIRE(S) IMPACTE(S)	VALEUR DE LA MODULATION en + ou en - (en ETPT)		
					C (conservateur)	GT (technicien)	SC (Secrétaire)
HUMAINS (ETPT)	Accessibilité à la réserve	Perte de temps due à l'éclatement de la RN (+) Perte de temps due à la complexité d'accès à la RN (+) Réserve inaccessible induisant une réduction d'équipe (-)		Tous sauf éventuellement « Management et soutien »			
	Sécurité des personnels	Respect de règles de sécurité particulières (+)					
	Degré de fréquentation	Multiplicité des points d'accès (+) Forte fréquentation subie par la réserve naturelle (+) Périmètre de réserve très dentelé (+) Forte pression anthropique (+) Réserve non ouverte au public (-) Réserve sans fréquentation (-)		« Surveillance du territoire et police de l'environnement » + « Création et maintenance d'infrastructures d'accueil »	0,05	0,05 0,1	
	Complexité des relations avec les acteurs locaux	Nb très important d'interlocuteurs pour le gestionnaire (+) Contexte local très tendu (+) Forte maîtrise foncière facilitant les actions de gestion (-)		« Management et soutien »	0,05 -0,05		
	Intensité des activités humaines	Nombreuses activités humaines présentes au sein de la RN ou en périphérie, non menées par le gestionnaire (+) Forte pression anthropique (+) Vérification de travaux ou forte ingénierie (+) Forte maîtrise foncière (-) Pression anthropique très faible ou absente		« Surveillance du territoire et police de l'environnement » (+ éventuellement « Conseil, études et ingénierie »)	-0,05	0,05	
	Niveau de responsabilité	Responsabilité élargie : périmètre de protection entraînant un changement de classe de surface (+) Responsabilité partagée (-)		« Surveillance du territoire et police de l'environnement »			
	Degré d'intervention sur les milieux	Milieux très diversifiés et complexes (+) Faible degré d'intervention sur les milieux (-)		« Intervention sur le patrimoine naturel » (+ éventuellement « Conseil, études et ingénierie »)		-0,05	
	Spécificités écologiques du site	Site d'étape migratoire régulier d'espèces protégées en zone très sensible (braconnage) (+)		« Surveillance du territoire et police de l'environnement »	0,05		
TOTAL DE LA MODULATION PAR CATEGORIE D'AGENTS (ETPT)					0,05	0,15	

II - CALCUL ET JUSTIFICATION DE LA MODULATION EN MOYENS BUDGETAIRES

MOYENS	CRITERES DE MODULATION	SITUATION(S) JUSTIFIANT UNE MODULATION (à cocher)	OBSERVATIONS / JUSTIFICATION DE LA MODULATION	DOMAINE(S) D'ACTIVITE ou <i>rubrique(s)</i> IMPACTE(S)	DOTATION TYPE POUR LE(S) DOMAINE(S) D'ACTIVITE OU LA RUBRIQUE BUDGETAIRE IMPACTE (S) (€)	MONTANT DE LA MODULATION BUDGETAIRE (€)
BUDGETAIRES (euros)	Intégration de la modulation des moyens humains (charges de personnels, de fonctionnement + amortissement) :					8475 €
	Adaptation des rémunérations	Intégration de l'ancienneté professionnelle (+ ou -)		rubrique <i>frais de personnel</i>		? €
	Accès à la formation et vie du réseau	Agents postés en outre mer (+)		rubrique <i>frais de structure</i>		
	Niveau d'aménagement	Forte fréquentation <u>subie</u> par la réserve (+) Aménagements spécifiques (+) Réserve inaccessible (-) Réserve non ouverte au public (-) Réserve sans aménagement d'accueil (-)		Création et maintenance d'infrastructures (rubrique <i>études et travaux</i>)		2000 €
	Diversité des ressources financières	Perception de la taxe Barnier (-) Redevance sur utilisation des mouillages (-) Fonds européens programme biodiv (-) Subvention Agence de l'eau (-)		Potentiellement les 6 domaines d'activité (toutes rubriques) <i>A préciser :</i>		
	Nécessité de matériels spécifiques	Nécessité de matériel coûteux (+) (1) : <i>véhicule 4X4</i> <i>bateau, moteur, balisage</i> <i>remorque</i> <i>petits matériels marins</i> <i>rotation d'hélicoptère</i> <i>autre :.....</i> Pas de nécessité de véhicule de service (-)		rubrique <i>frais de structure</i> (et dotations aux amortissements si achat)		
	Degré d'intervention et types de milieux	Intervention importante (+) Forte dégradation du milieu (+) Présence de milieux dont la gestion coûte plus cher (+) Faible degré d'intervention (-) Présence de milieux dont la gestion est « économique » (-)		Interventions sur le patrimoine naturel (cf. rubrique « études et travaux »)		
MODULATION TOTALE A APPLIQUER SUR LA DOTATION TYPE (€)					10475 €	
DOTATION COURANTE « OPTIMALE » DE LA RESERVE NATURELLE (€)					93475 €	

(1) le coût supplémentaire induit par un matériel spécifique est à intégrer en charges de « fonctionnements » et « dotation aux amortissements » (exemple : zodiac de mer)

Soit une dotation courante optimale de : 93 475 euros incluant 1,7 ETPT (1,05 C + 0,65 GT + 0 SC)